



Bulletin sur les travaux de la Commission des études

Rédaction: Rémy Bergeron Secrétariat: Luc Loignon

[Plus de détails] concernant la représentation enseignante à la Commission des études.

11 mars 2010 Volume 4, numéro 1

(version pour imprimer)

QUAND LES PROFS

LE SYNDICAT

COMITÉS

DOSSIERS
SYNDICAUX

PUBLICATIONS

ACCUEIL

Sommaire

- NOUVEAU: Un résumé des activités de la Commission des études
- La politique de la langue française
- L'utilisation de la seizième semaine du calendrier scolaire
- Les nouveaux plans de réussite et de formation
- La nouvelle politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)

NOUVEAU

Un résumé des activités de la

Commission des études

Bonjour à toutes et à tous,

Vous recevez aujourd'hui le tout premier texte présentant un résumé des activités de la Commission des études (CÉ). Lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2009, les membres ont adopté une résolution mandatant la présidence d'assemblée de la CÉ afin d'établir un lien de communication formel visant à mieux informer la communauté des activités de la Commission des études. Nous avons donc convenu, Diane Lafrance, présidente du Syndicat, et moi, que la forme courriel était la plus appropriée. Ce billet vous sera donc transmis régulièrement, si possible après chaque séance.

Plus qu'un simple compte-rendu ou procès-verbal, j'essaierai



jours avant la fin de l'ignoble LOI 43 et le plein rétablissement



de nos droits

syndicaux



SPECS-CSN

475, rue du Cégep Pavillon 2, local 54-180 Sherbrooke (Québec) J1E 4K1

819 564-6350 #5330 819 562-6030 - télécopieur Section interne

de vous faire part du contexte, du climat entourant chaque dossier d'importance et, lorsque pertinent, j'y ajouterai une analyse des enjeux des sujets traités. Espérons que ce nouvel outil saura vous permettre de mieux comprendre l'importance d'une représentativité enseignante engagée à la CÉ et qu'il vous permettra de rester bien informé sur les activités de la Commission.

Ainsi, depuis septembre dernier, les principaux dossiers d'intérêt ont été la politique de la langue française, la clarification de l'utilisation de la seizième semaine du calendrier scolaire, le début des travaux sur le nouveau plan de réussite et le nouveau plan de formation en découlant ainsi que la nouvelle politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

Rémy Bergeron Président d'assemblée de la CÉ

: 3

La politique de la langue française

Ce projet de politique a été en consultation auprès de la communauté et la CÉ a eu l'occasion de se prononcer à deux reprises sur le projet. La deuxième présentation a permis de réviser la politique avec les ajouts proposés par les membres lors de la séance de mai 2009. Il faut retenir de cette deuxième consultation qu'à la suite de représentations des étudiantes et des étudiants, la rédaction épicène a été prise en considération de façon plus explicite. À cet égard, un guide de rédaction sera élaboré afin de faciliter ce type d'écriture. De même, on a rappelé l'importance de la diffusion efficace de cette politique et surtout la nécessité que le Cégep assure du perfectionnement auprès du personnel.

L'utilisation de la seizième semaine du calendrier scolaire

Le débat concernant l'existence d'une seizième semaine d'activités pédagogiques dans le calendrier scolaire du Cégep de Sherbrooke ne date pas d'hier. En effet, les échanges ont été nombreux dans toutes les instances traitant du calendrier scolaire. Après plusieurs années de discussions, les membres de la CÉ ont acquis la conviction qu'à défaut de s'entendre sur la présence ou non de la seizième semaine de calendrier, il valait mieux tenter de dégager des modalités d'utilisation

souples et respectueuses des pratiques pédagogiques des professeurs.

D'entrée de jeu, la direction des études a confirmé que cette semaine en était une supplémentaire et qu'un calendrier de cours de 15 semaines (incluant l'examen final) était conforme. Cet élément avait toujours suscité la controverse auparavant. Les échanges ont ensuite permis de s'entendre sur certaines balises que vous retrouverez dans le document « calendrier sur seize semaines » de la communauté Commission des études.

Cette démarche, à défaut de faire disparaître la seizième semaine comme souhaité par plusieurs membres, permettra, selon nous, d'assurer une plus grande variété de situations d'apprentissage et de modalités d'évaluation au Cégep de Sherbrooke.

: :

Les nouveaux plans de réussite

et de formation

Les échanges sur l'évaluation du plan de réussite ont permis de confirmer l'accord des membres de la Commission avec les énoncés mentionnés dans le rapport d'évaluation. La Commission, par la même occasion, a amorcé la réflexion sur les nouveaux plans de réussite et de formation. Les principales préoccupations des membres concernent l'assouplissement des critères d'admission pouvant amener une clientèle éprouvant des difficultés et la promotion des valeurs citoyennes. Dans l'ensemble, le document de consultation rejoint les préoccupations et orientations des membres. La CÉ sera appelée, dans ce dossier, à réagir à la version définitive des plans, à la suite des consultations.

La nouvelle politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

En dernier lieu, la CÉ s'est impliquée dans le processus d'élaboration de la nouvelle politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA). Trois rencontres avec l'équipe de rédaction auront permis de clarifier et bonifier le canevas initial. L'étude article par article a été réalisée d'abord le 13 novembre dernier. La poursuite de l'étude le 4 décembre a permis de s'attarder aux règlements découlant de la politique. Finalement, la recommandation au Conseil

d'administration en vue de l'adoption de cette nouvelle PIÉA a été unanimement acceptée le 29 janvier 2010.

Le dossier de la PIÉA est un bel exemple démontrant l'importance de la CÉ au Cégep de Sherbrooke, comme dans toutes les institutions collégiales. En effet, la première version de la PIÉA présentée en novembre comportait plusieurs imprécisions et irritants pour le personnel enseignant. Lors de l'assemblée syndicale du 29 octobre 2009, l'étude approfondie du document avait permis d'alimenter les enseignantes et les enseignants de la CÉ. Ceux-ci ont à nouveau étudié le projet en Commission des études et sont parvenus à faire clarifier les éléments ciblés par l'assemblée syndicale et à faire modifier le projet afin de le rendre acceptable et applicable. Il s'agit là d'un travail exhaustif, méticuleux, que la CÉ a effectué avec doigté et professionnalisme.

Le Cégep de Sherbrooke se dote donc d'une PIÉA mieux adaptée à l'approche par compétences, qui renforce les mesures de soutien à la qualité du français, améliore le contrôle du plagiat et clarifie le cadre de gestion de l'épreuve synthèse. Compte tenu de la vaste consultation et de la grande écoute des rédacteurs, cette politique devrait faire consensus dans son application.

La CÉ a finalement rappelé l'importance d'avoir un guide explicatif de la PIÉA pour les enseignantes et les enseignants, d'avoir une version adaptée pour la communauté étudiante, d'organiser une foire aux questions et bien sûr, d'assurer du support et de la formation par le biais du service de recherche et développement.

Voilà ce qui termine le premier résumé des travaux de la Commission des études couvrant la période de l'automne 2009 et du début de l'hiver 2010. Je vous retrouve donc en avril pour le résumé des séances de février et mars.